

HALL A
STUDIO

N°A204 AU 2ème étage

| | |
|--------------------|----------------------|
| ENTREE | 3.60 m ² |
| SEJOUR/KITCHENETTE | 22.66 m ² |
| SDE | 5.30 m ² |

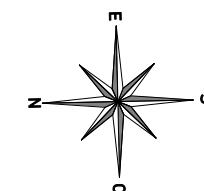
SURFACE HABITABLE 31.56 m²

BALCON 2.73 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 34.29 m²

LEGENDE

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| AP Allège pleine | — Sèche Serviette |
| AV Allège Vitrée | — Radiateur |
| VR Volet Roulant | R Réfrigérateur |
| GC Garde-corps | LL Lave-linge |
| [] Soffite / faux-plafonds | LV Lave-vaisselle |
| ETEL Esp techn. elect. du lgt | CUI Cuisson |
| PL Placard | TRI Tri sélectif |
| | — Retombée de poutre |
| Fenetre | Porte-fenetre |
| Oscillo-battant | Fixe |



Conformément à la réglementation, ce plan est :

| | |
|-----|----------|
| PMR | EVOLUTIF |
|-----|----------|

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

INDICE 0 OCTOBRE 2022

